



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES, APPELEZ LE**



Victimes – informations pratiques

A qui s'adresser en Ariège ?

Unité d'accueil des victimes de violence :

10, rue Saint Vincent 09100 PAMIERS. Tél : 05 61 60 90 15

Accueils de jour pour femmes victimes de violences

conjugales (et leurs enfants) : lieu de repos, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement. Lieux accessibles sans RDV

Foix contacter **CIDFF** : 05 61 02 81 77 / 06 70 70 95 09

Pamiers et St Girons contacter **VFA** : 06 52 75 36 36 / 05 61 67 51 72

Centre d'information sur les droits des femmes et des Familles (CIDFF) – accueil de jour et service d'aide aux victimes

7, rue des moulins 09000 FOIX Tél. : 05 61 02 81 77 / 06 70 70 95 09

France Victimes 09 – Association de soutien judiciaire et d'orientation de l'Ariège (ASJOA) :

Palais de justice 14, Bd du Sud 09000 FOIX

Tél. : 05 61 02 81 81 / 07 52 05 79 07

Volonté de femmes en Ariège (VFA) – accueils de jour et service d'aide aux victimes dont groupes de parole pour victimes

Tél. : 06 52 75 36 36 - / 05 61 67 51 72

Ecoute victimes de violences sexistes

Centre hospitalier Ariège Couserans Tél : 07 87 31 41 90

Conseil départemental – Centres locaux de la solidarité départementale (DSD) :

Foix : 05 61 05 06 10 – Varilhes : 05 61 69 02 50

Tarascon : 05 61 65 70 50 – Luzenac : 05 61 03 25 30

Pamiers : 05 61 60 62 20 – Saverdun / Mazères : 05 34 01 36 30

Lavelanet : 05 34 09 84 20 – Mirepoix : 05 61 68 14 58

Arize/Lèze Le Fossat : 05 61 69 04 10 – St-Girons : 05 61 04 02 70

Hébergement d'urgence – Tél. 115 (24h/24)

« référent hébergement » pour les femmes victimes de violences

Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité – DDETSPP 9, rue du Lt P. Delpech, 09003 FOIX Cedex

Tél. : 05 61 02 43 04 ou 67

Groupe des référents départementaux sur les violences sexistes
Droits des femmes et égalité - DDETSPP Ariège

Mise à jour : novembre 2022

Vous venez de subir des violences de votre conjoint ou de votre compagnon ou de votre « ex ». C'est une infraction pénale.

Vous contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie la plus proche ou vous vous y rendez :

Commissariat : 2, avenue Lakanal à FOIX. Tél. : 05 61 05 43 00

Bd Delcassé à Pamiers Tél. 05 34 01 32 60

ou le 17 en cas d'urgence.

Gendarmerie : 2, allée de Villote à FOIX. Tél. : 17. ou 112 depuis un portable

Vous êtes blessée, vous devez vous faire soigner.

Vous ferez constater vos traumatismes physiques et/ou psychologiques, notamment à :

Unité d'accueil des victimes de violence 10, rue Saint Vincent à Pamiers

Tél : 05 61 60 90 15

Centre hospitalier intercommunal du Val d'Ariège (CHIVA) :

chemin de Barrau 09000 SAINT-JEAN de VERGES Tél. : 05 61 03 32 20

- Site La Soulano, Route de Perpignan 09300 LAVELANET Tél. 05 61 65 78 78

Centre hospitalier Ariège Couserans (CHAC) :

09200 SAINT-GIRONS. Tél. : 05 61 96 20 00.

Vous pouvez si vous le préférez, consulter votre médecin traitant

Vous décidez de rester dans le logement,

Vous pouvez demander l'éviction du conjoint violent. Pour vos démarches et toute information vous pouvez vous adresser à :

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Accueil, écoute, orientation des victimes de violences conjugales et sexistes avec informations juridiques gratuites :

7 rue des moulins 09000 FOIX Tél 05 61 02 81 77 / 06 70 70 95 09

France victime 09 - Association de soutien judiciaire et d'orientation (ASJOA)

Accueil, écoute, orientation des victimes d'infraction pénale avec informations juridiques gratuites et soutien psychologique :

Palais de justice 14, Bd du Sud 09000 FOIX Tél 05 61 02 81 81/07 52 05 79 07

Volonté de femmes en Ariège (VFA) Tél. : 06 52 75 36 36 / 05 61 67 51 72

Accueil, écoute, orientation des victimes de violences conjugales avec informations juridiques gratuites, accompagnement psycho-social et groupes de parole

Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) Information juridique gratuite

TGI de Foix 14, Bd du Sud 09000 FOIX Tél. 05 81 29 11 80

Accueils de jour pour femmes victimes de violences conjugales (et leurs enfants) : lieu de repos, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement

Foix contacter CIDFF 05 61 02 81 77 / 06 70 70 95 09,

St Girons et Pamiers contacter VFA 06 52 75 36 36 / 05 61 67 51 72

Vous décidez de quitter le logement

Vous n'avez pas d'autre possibilité de logement.

Appelez le « **référé hébergement** » des femmes victimes de violence.

Tél. : 115.

Vous avez un emploi et vous envisagez de le quitter parce que vous déménagez pour fuir les violences.

Pour toute information, contactez les associations d'aide aux victimes CIDFF France victimes 09- ASJOA et VFA. (coordonnées ci-dessus)

Vous êtes sans ressources pour toute information sur de possibles prestations sociales, vous pouvez vous adresser à :

- **la Caisse d'allocations familiales** de votre domicile.

CAF : 5, rue Victor Hugo, 09016 FOIX Tél. : 3230, toutes démarches (prise de RDV, changement adresse, demande RSA..) sur www.caf.fr

- **au Conseil départemental – DSD** : Tél. : 05 61 02 09 09 (qui vous orientera vers le service compétent). Hôtel du département, BP 23, 09001 FOIX Cedex

- **au CCAS de la mairie de votre domicile (certaines mairies)**